

| | | |
|-----------------------|------------------------------|--|
| DANS CE CADRE | Académie : | Session : |
| | Examen : | Série : |
| | Spécialité/option : | Repère de l'épreuve : |
| | Épreuve/sous épreuve : | |
| | NOM : | |
| NE RIEN ÉCRIRE | Prénoms : | N° du candidat <input type="text"/> |
| | Né(e) le : | (le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel) |
| | Appréciation du correcteur | |
| | Note : <input type="text"/> | |

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

Session 2014

SÉRIE GÉNÉRALE

ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

Durée : 2 heures

Coefficient : 2

L'usage de la calculatrice et de tout document est interdit.

Ce sujet comporte 10 pages numérotées de 1/10 à 10/10.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet et que toutes les pages sont imprimées.

Si le sujet est incomplet, demandez-en immédiatement un nouvel exemplaire aux surveillants.

Le candidat répond sur le sujet qui est rendu en fin d'épreuve.

Le candidat doit traiter obligatoirement les 3 parties du sujet.

BARÈME

| | | |
|--|-------------------|-----------|
| 1 ^{ère} partie : | Histoire | 13 points |
| 2 ^{ème} partie : | Géographie | 13 points |
| 3 ^{ème} partie : | Éducation Civique | 10 points |
| Maîtrise de la langue (orthographe et expression écrite) | | 4 points |

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

PREMIÈRE PARTIE : HISTOIRE (13 points)

I. QUESTIONS (7 points)

1. Datez les repères historiques suivants. (1 point)

| Repères historiques | Date |
|---------------------------------|------|
| Début de l'écriture de la Bible | |
| L'Hégire | |

2. Datez les régimes politiques suivants. (1 point)

| Régime politique | Dates de début et de fin |
|----------------------------------|--------------------------|
| Le Consulat et l'Empire | |
| La III ^{ème} République | |

3. Citez une crise de la guerre froide, sa date et ses acteurs. (2 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

4. Donnez deux caractéristiques de la présidence du Général de Gaulle en vous appuyant sur des exemples. (3 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2. Identifiez deux catégories de population visibles sur ce document et décrivez l'attitude qu'elles affichent envers leur dirigeant.

QUESTION 17

1. Dans les années 1930, les communistes ont été persécutés en France. Le document ci-dessous illustre une scène de la vie quotidienne à cette époque.

Quelle est l'attitude des communistes envers leur dirigeant ?

Quelle est l'attitude des autres personnes présentes ?

3. Quelles caractéristiques d'un régime totalitaire ce document illustre-t-il ?

QUESTION 18

1. Le document ci-dessous illustre une scène de la vie quotidienne à cette époque.

Quelles caractéristiques d'un régime totalitaire ce document illustre-t-il ?

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE : GEOGRAPHIE (13 points)

I. QUESTIONS (7 points)

1. Localisez et nommez sur la carte les éléments suivants (2 points) :

- une très grande métropole européenne.
- une ville siège d'une des institutions de l'Union Européenne.
- un État de l'Union Européenne non membre de la zone Euro.
- un État candidat à l'entrée dans l'Union Européenne.



NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2. En rédigeant un développement construit, décrivez et expliquez quelques aspects de l'influence française dans le monde. (5 points)

A large rectangular area containing horizontal dotted lines for writing the answer.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (6 points)

ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN FRANCE ENTRE 1999 et 2006

| | Part de la population en 2006 | Part de la superficie en 2006 | Évolution annuelle moyenne entre 1999-2006 |
|---|-------------------------------|-------------------------------|--|
| Pôles urbains | 60,2 % | 8,1 % | 0,5 % |
| - dont villes-centres | 27,7 % | 2,7 % | 0,3 % |
| - dont banlieues | 32,5 % | 5,4 % | 0,6 % |
| Les espaces périurbains | 21,8 % | 33 % | 1,3 % |
| Total espace à dominante urbaine = Les aires urbaines | 82 % | 41,1 % | 0,7 % |
| Total espace à dominante rurale | 18 % | 58,9 % | 0,7 % |

Source : INSEE, recensement de la population, 2006.

1. Relevez dans le tableau une donnée montrant que le territoire français est sous influence urbaine puis justifiez votre choix.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2. En quoi ce tableau est-il révélateur du phénomène de périurbanisation ?

.....

.....

.....

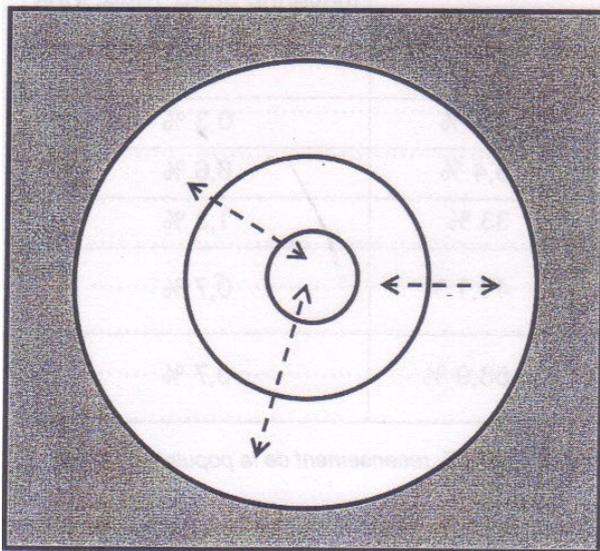
.....

.....

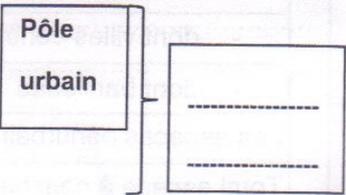
NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

3. Tâche cartographique : à l'aide du document, complétez le schéma suivant et sa légende.

Schéma des dynamiques spatiales dans une aire urbaine



Légende :

-  Ville-centre
 -  _____
 -  Couronne périurbaine
 -  Espace rural
 -  ← - - - - - → Déplacements domicile – travail
 -  ++ Plus forte hausse de population
- 

TROISIÈME PARTIE : ÉDUCATION CIVIQUE (10 points)

I. QUESTIONS (5 points)

1. Citez deux institutions de la République française. (1 point)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2. Quelles différences y a-t-il entre un parti politique et un syndicat ? (2 points)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Donnez deux exemples de missions de la Défense nationale. (2 points)

.....

.....

.....

.....

.....

II. TRAVAIL SUR DOCUMENT (5 points)

1. « Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique ». Quel principe de la République l'État veut-il faire vivre en inscrivant cette phrase sur la carte électorale ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

2. Qui peut recevoir cette carte en France et à quelles conditions ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Repérez, entourez et nommez sur l'image les symboles de la République.
(Vous avez la possibilité d'écrire sur l'image et/ou à côté)

REMARQUE IMPORTANTE
Les électeurs des communes de plus de 5 000 habitants
doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

| | |
|---------------|---------------|
| SCRUTIN N° 1 | SCRUTIN N° 2 |
| SCRUTIN N° 3 | SCRUTIN N° 4 |
| SCRUTIN N° 5 | SCRUTIN N° 6 |
| SCRUTIN N° 7 | SCRUTIN N° 8 |
| SCRUTIN N° 9 | SCRUTIN N° 10 |
| SCRUTIN N° 11 | SCRUTIN N° 12 |

La présente carte remplace la carte précédemment délivrée,
qui devra être détruite ; elle doit être conservée par
l'électeur jusqu'à réception d'une nouvelle carte.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE
ÉLECTORALE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

